

COMMUNIQUÉ DU GROUPE RENAULT

Boulogne-Billancourt, le 20 mars 2020 - La société Renault annonce avoir déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son Document d'enregistrement universel 2019, en date du 19 mars 2020.

Ce Document d'enregistrement universel 2019 intègre notamment l'information suivante :

Dans le contexte de la pandémie de coronavirus (Covid-19) et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements à date, le Groupe Renault a arrêté l'activité de certains de ses établissements commerciaux et usines. Compte tenu de l'évolution rapide de la pandémie, la continuité des activités commerciales et de production du Groupe dans le monde dépendra de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales de chaque pays.

En raison de ces incertitudes, l'impact de cette situation sur les résultats du groupe est, à ce jour, impossible à évaluer. Le Groupe Renault en précisera l'ampleur dès qu'il sera en mesure de le faire.

Le Groupe prévoit de redémarrer l'activité commerciale et de production dans les pays concernés, dès que les conditions le permettront et mettra en œuvre toutes les mesures appropriées pour répondre efficacement à la demande commerciale.

Le Document d'enregistrement universel 2019 peut être consulté sur le site Internet de la société à l'adresse www.group.renault.com, onglet Finance, dans la rubrique «Information réglementée».